

FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

novembre 2014 • numéro **20** GRANDES CULTURES



NOUVELLE CRISE SUR LE
MARCHÉ DU BLÉ DUR



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

FranceAgriMer
12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
tél. : +33 1 73 30 30 00 /
www.franceagrimer.fr / www.agriculture.gouv.fr
N° ISSN / 2259 - 0161



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
www.agriculture.gouv.fr

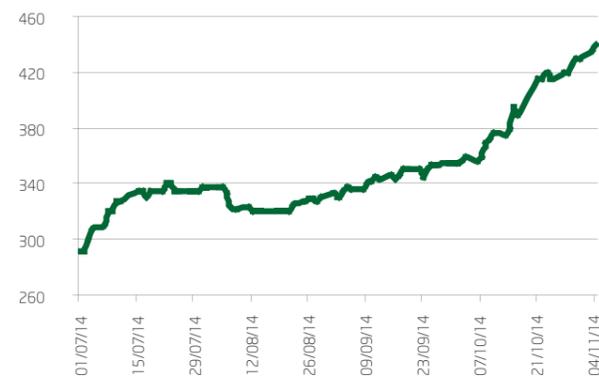


Nouvelle crise sur le marché du blé dur

Les cours du blé dur connaissent une évolution spectaculaire. Le Blé dur cotait à La Pallice 247 €/t fob début novembre 2013 et il vaut désormais ⁽¹⁾ 440 €/t fob. Dans le même temps les cours du blé tendre ont décliné en passant de 207 €/t fob à 191€/t fob.

Les cours des autres céréales ont eux aussi chuté. Ainsi à la différence de 2007/08 ou de 2010/11, on constate, en cette campagne 2014/15, que le blé dur, et le blé dur seul, est sous tension. Cette crise n'est pas limitée à la France, elle embrase le marché mondial du blé dur et les cours se sont envolés aussi bien en Amérique du Nord qu'en Europe, et au Maghreb

Cours du blé dur à La Pallice (en €/t, fob)



Source : FranceAgriMer

Cette crise du marché du blé dur tient à la fois à des raisons structurelles et à des raisons conjoncturelles.

Les raisons structurelles tiennent :

- A un marché qui peine à trouver son équilibre entre l'offre et la demande,
- à la disparition du monopole à l'exportation du Canadian Wheat Board et au maintien parallèle d'une part de marché considérable du Canada sur marché mondial du blé dur ;
- à la très forte réduction des surfaces dédiées au blé dur dans le monde,
- à l'absence d'instrument de couverture à terme pour les opérateurs de marché.

Les raisons conjoncturelles tiennent :

- Un recul de la production récoltée.
- A une consommation supérieure à la production.
- A un commerce mondial dynamique.
- A une chute drastique des stocks.

⁽¹⁾ valeur 4 novembre 2014, source FranceAgriMer

Facteurs structurels : Choc en Amérique du Nord

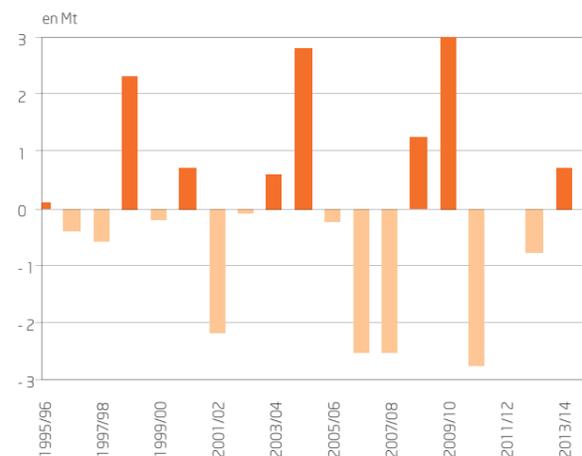
> Un marché déficitaire sur la longue période

Le marché mondial du blé dur est un marché étroit. Production et consommation sont inférieures à 40 Mt alors que production et consommation de maïs se rapprochent à toute vitesse du milliard de tonnes, tandis que celles de riz et de blé ont allègrement bondit au dessus de la barre des 700 Mt en 2010 et 2012. On est donc dans un univers différent de celui des autres céréales. En outre, le blé dur n'est que très difficilement substituable. Il entre dans la fabrication des pâtes alimentaires et du couscous. On ne peut pas remplacer le blé dur par du blé « tendre », même si son grain est dur et vitreux. C'est, d'une part, interdit en France et en Italie, mais surtout cela change la texture et le goût du produit. Or l'une des forces des pâtes à l'échelle mondiale est leur identité alimentaire italienne. Elles ont ce goût, cette apparence, qui en font un produit à la saveur complètement différente de celle des nouilles asiatiques qui, elles, sont fabriquées avec du blé tendre.

Lorsque la production est inférieure à la consommation il faut puiser dans les stocks. Au contraire, lorsque la production est plus importante que la consommation, il n'y a pas d'autres débouchés que celui des pâtes et du couscous. Ce caractère particulier du marché du blé dur en fait, par essence, un marché volatil.

En 2014/15, selon les statistiques du Conseil International des Céréales, la production de blé dur est inférieure à la consommation de 2,4 Mt ce qui, à l'échelle du blé dur, est un niveau substantiel. Mais surtout ce déficit s'inscrit dans une situation où, depuis 20 ans, les déficits de production par rapport à la consommation sont de plus en plus fréquents et de plus en plus marqués. En effet, au cours des dix dernières campagnes, la production de blé dur a été inférieure à la consommation à 7 reprises.

Excédents/déficits production consommation



Source : Conseil International des Céréales

Conclusion Surfaces 2015

Après cette année 2014, qui restera dans les annales comme l'une des plus catastrophiques, tous les regards se tournent vers les surfaces ensemencées en vue de la récolte 2015. En France on s'attend à un fort accroissement des surfaces, qui pourrait aller jusqu'à un tiers. Les premières estimations officielles seront publiées au début décembre. Au Canada, où les semis se dérouleront en mai 2015, il est encore bien tôt pour faire des prévisions.

On peut, cependant, remarquer que les surfaces de ces dernières années s'étendaient sur environ deux millions d'hectares et qu'elles ont couvert pratiquement 3 Mha en 1998. Il existe cependant de grandes différences entre 1998 et 2015. En 2015 la concurrence entre cultures est beaucoup plus forte, et le monopole du Canadian Wheat Board a disparu.

ET EN FRANCE...

La France, si on la considère seule, et que l'on agglomère les expéditions vers l'UE et les exportations vers les pays tiers est, en moyenne, le deuxième exportateur mondial de blé dur. En 2014/15, la France connaît pour la troisième année consécutive un recul de sa production qui s'établit à 1,465 Mt contre 2,490 Mt en 2010/11.

Ce retrait de la production est d'abord à une rétraction des surfaces de blé dur ; deux raisons contribuent à ce relatif désamour. Entre 2010 et 2013, les écarts de prix entre le blé dur et le blé tendre n'ont pas été tels qu'ils favorisaient la culture du blé dur au détriment de celle de blé tendre. Au contraire, à certain moment on a constaté que les cours du blé tendre étaient supérieurs à ceux du blé dur. Dans ces conditions, dans les régions où il y a une forte concurrence entre ces deux cultures, les agriculteurs ont eu tendance à délaisser le blé dur. Cette culture est plus technique que le blé dur, est plus fragile à la pluie en période de moisson.

Depuis 2011, la qualité de la récolte française a connu quelques déboires, surtout caractérisés par des taux de grains germés, mouchetés, fusariés, supérieurs à la moyenne. Ces difficultés qualitatives se répercutent toujours sur les prix qui sont frappés par les réactions commerciales. Certains agriculteurs ont expliqué qu'ils avaient perdu « la foi » du blé dur, même dans des régions où cette culture est bien établie. Dans le sud-ouest de France, on a assisté à une importante réallocation des surfaces entre blé dur et blé tendre, qui a été encouragé par la demande espagnole de blés à haute teneur protéine destinés à la meunerie. Ces blés de type « Galibier » se vendent par référence au marché à terme Euronext avec une prime de plus 60 ou 70 euros par tonne. Les mouvements des cours mondiaux du blé dur étant en 2014/15 déconnectés de ceux du blé tendre, il est difficile d'envisager une solution semblable pour le blé dur.

Les conséquences de réduction et des qualités a eu plusieurs répercussion sur les bilans. Les volumes exportés ont déclinés. On est passé de 2,1 Mt à 1,1 Mt entre 2010/11 et la campagne 2014/15, ce qui que cette année, la France ne sera que le troisième exportateur mondial derrière le Canada et le Mexique.

La France est et reste un exportateur. En moyenne au cours des 5 dernières années, la France a exporté 72 % de la collecte (grains et semoules). En 2014/15, ce taux d'exportation tombe à 67 %.

Nouvelle crise sur le marché du blé dur / LES SYNTHÈSES de FranceAgriMer / édition 2014

Directeur de la publication : Éric Allain /

Rédaction : Direction générale / Mission Affaires européennes et Internationales / Xavier Rousselin

Conception et réalisation : FranceAgriMer, service de la Communication, studio PAO

Impression : atelier d'impression de l'Arboreal / Fin de rédaction : novembre 2014

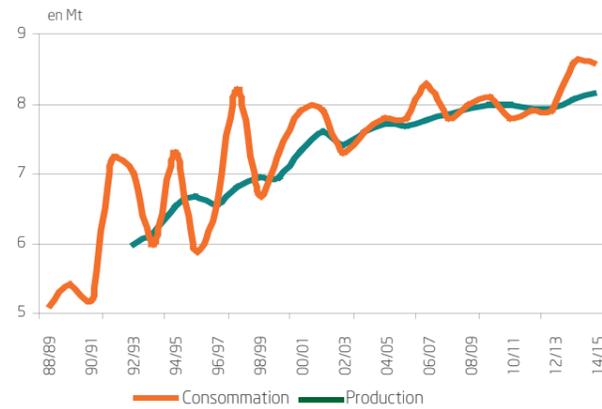
Sources principales : CIC / FranceAgriMer – établissement national des produits de l'agriculture et de la mer

Crédits photos : Phovoir, caractéristiques / Droits réservés

© tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer



Commerce mondial de blé dur



Source : CIC

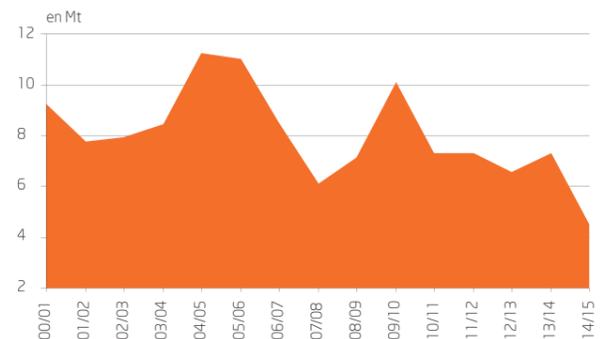
En Italie, la consommation n'augmente pas et la crise économique conduit plutôt la population à maîtriser sa consommation. D'où une tendance à restreindre quelque peu les achats de pâtes. Cependant, les exportations de pâtes de la péninsule augmentent tant vers les pays tiers que vers les Etats membre de l'UE. Vers l'UE l'Italie exporte à la fois des pâtes de haut de gamme et des pâtes dites « premiers prix ». Car l'industrie pastière italienne est très concurrentielle et arrive à fournir nombre de distributeurs en produits sans « marques ». Ce processus soutient l'activité des semouliers et des pastiers italiens et les conduit à maintenir un niveau appréciable d'importation de blé dur grain.

> Les stocks mondiaux au plus bas

La demande de blé dur est assez stable. Le blé dur n'est utilisé qu'en alimentation humaine. Sa consommation est peu élastique. Les variations de prix sont presque sans effet sur la consommation. C'est ce qui explique qu'au cours de la campagne 2014/15, qu'en dépit de la forte montée des prix, la demande reste importante. Et que les stocks vont servir de variable d'ajustement entre offre et demande. Le CIC prévoit que les stocks de blé dur vont décliner de 38 % et s'établir à 4,5 Mt.

Ce niveau de stocks mondiaux est le plus bas des quinze dernières

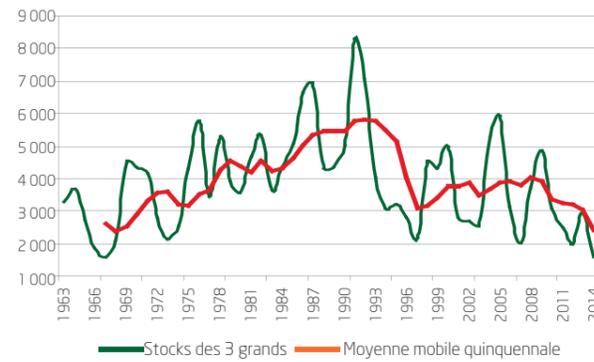
Stocks mondiaux



Source : CIC

années. Il est également le plus bas que nous ayons dans les statistiques du CIC. Il faut aussi considérer les stocks des trois exportateurs « historiques » que sont le Canada, les Etats-Unis et l'Union européenne. Nous disposons d'une série plus longue. Elle nous montre que les stocks cumulés de ces trois exportateurs seront, en valeur absolue, à la fin de la campagne 2014/15, les plus bas jamais enregistrés depuis 1963, soit depuis plus de 50 ans.

Stocks des trois principaux exportateurs (Canada, UE, États-Unis, en 1 000 t)



Source : CIC

> Médiocre qualité dans le monde

Le qualité des blés durs dans le monde est décevante. En Europe, il a plu au moment des récoltes, aussi bien en France, qu'en Italie, ou en Grèce. Dès lors tous les opérateurs espéraient que le Canada serait capable de fournir une qualité pouvant compenser les déboires européens.

Or il n'en a rien été. Le Canada a connu des conditions adverses au début septembre. Les Prairies ont été soumises à des conditions climatiques peu habituelles. Tout d'abord de fortes pluies se sont abattues sur les régions de production de blé dur, puis les températures ont chuté et la pluie s'est transformée en neige.

Cette météo contrariante n'a pas eu de conséquences majeures sur les volumes récoltés. Mais elle a, en revanche, contribué à fortement dégrader la qualité des grains.

Selon le Canadian Wheat Board, la qualité des blés durs récoltés en 2014 est la pire jamais enregistrée. La répartition par grade serait la suivante :

Recul de production de blé dur dans le monde.

| Répartition par grades des blés durs du Canada | |
|--|------|
| en % | 2014 |
| Grade n° 1 | 5 |
| Grade n° 2 | 19 |
| Grade n° 3 | 37 |
| Grade n° 4 | 25 |
| Grade n° 5 | 14 |

> Le marché canadien en pleine transformation

Le Canada est le premier producteur mondial de blé dur. Mais il est surtout le premier exportateur. Et cependant, malgré certains progrès, le marché du blé dur canadien n'est toujours pas le marché agricole le plus transparent et le plus aisé à analyser au monde. D'abord pendant des années, le principal opérateur sur ce marché fut le Canadian Wheat Board (CWB) qui possédait depuis 15 années quarante un monopole sur la commercialisation des blés destinés à l'alimentation humaine et à l'exportation. C'est CWB qui faisait la loi sur le marché en traitant jusqu'à 60% des blés durs négociés sur le marché mondial. Cette position dominante était associée à une absence de transparence sur les engagements à l'exportation de cet organisme.

Le Canadian Wheat Board a perdu son monopole de la commercialisation des blés canadiens le premier août 2013. Mais il continue d'exister aux côtés d'autres sociétés commerciales, souvent internationales qui ont racheté, une partie significatives des capacités de stockage commerciales. Le marché s'apparente maintenant à oligopole qu'à un marché régit par les règles de la concurrence pure et parfaite. Il n'empêche que la fin du monopole du CWB a eu d'importantes conséquences pour les agriculteurs, pour les logisticiens et pour les acheteurs. Les agriculteurs n'étaient pas maîtres de leur commercialisation. Ils sont devenus des décideurs quant à la mise en marché de la récolte. Les logisticiens (stockeurs et transporteurs) n'avaient qu'un seul interlocuteur le CWB. Ils doivent désormais faire face à une myriade d'acteurs : les producteurs et les sociétés d'exportations. Les acheteurs n'avaient qu'un interlocuteur, ils en ont dorénavant plusieurs

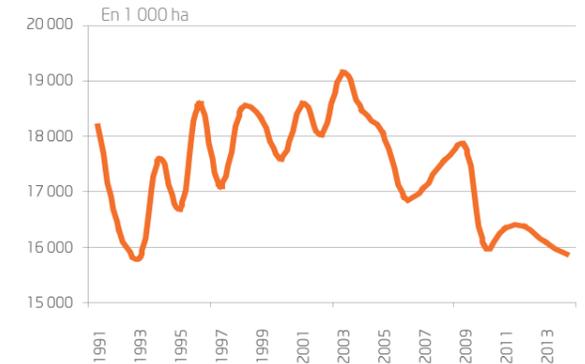
Et cette révolution sur les marchés des grains intervient alors que le Canada connaît un boom de ses exportations pétrolières. Le Canada est devenu en 2013, le sixième exportateur mondial de pétrole selon l'Agence Internationale de l'énergie. Or la province de l'Alberta, située au pied des Rocheuses, produit 75 % du pétrole du Canada. Le pétrole emprunte donc les mêmes sillons logistiques que les grains. Durant l'hiver 2013-14 les transporteurs ont du faire face à un double boom des exportations : celles de grains s'ajoutant à celle de pétrole. Les exportations de grains ont bondi 2013/14 de 22 % et celles de pétrole de 18 %.

Le marché canadien, manque de transparence. Lorsque le CWB détenait son monopole à l'exportation on ne pouvait pas connaître les prix pratiqués par cet organisme, souvent accusé de vendre à des prix de dumping. De plus, à la différence de ce que font les Etats-Unis et l'UE, le Canada, ne publiait pas et ne publie toujours pas les engagements à l'exportation des opérateurs travaillant au départ de ce pays. Les délais de publications des statistiques de production est difficilement compréhensible de la part d'un pays doté d'administrations de grandes qualités, comme le sont les administrations provinciales et fédérales du Canada

Recul des surfaces

La sole mondiale de blé dur a beaucoup reculé (de l'ordre de 15 %) depuis 2003. Aux Etats-Unis, les surfaces ont été réduites de moitié en raison de la concurrence entre cultures. Au North Dakota, premier Etat producteur de blé dur, les agriculteurs ont largement substitué les cultures du soja et du maïs à celle du blé dur en raison

Surfaces mondiale blé dur



Source : CIC

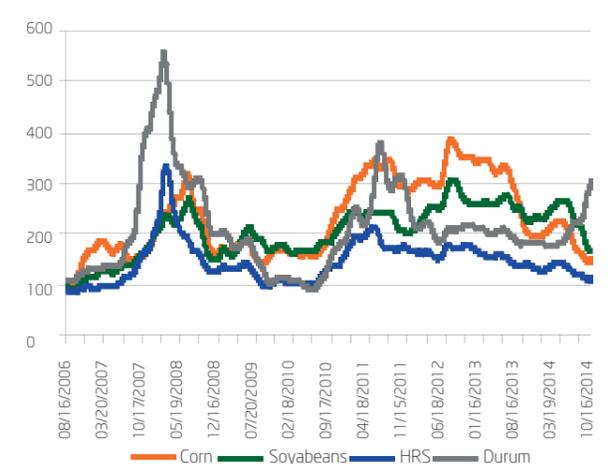
de prix plus rémunérateurs. De plus, des pluies diluviennes à répétition au mois de mai ont perturbé les semis de blé dur. Les semis de soja en ont profité dans la mesure où la période d'ensemencement de cet oléagineux est plus flexible.

Dans l'UE, les surfaces ont reculé dans le sud de l'Union sous l'impact de la politique dite de « découplage » des aides directes. Au total, au Portugal, en Espagne, en Italie et en Grèce, les surfaces dédiées au blé dur ont diminué de 1,5 millions d'hectares soit -45 %.

En Turquie, les superficies consacrées au blé dur ont été réduites dans une proportion équivalente (-40 %).

La raison majeure du déclin à l'échelle mondiale de la production de blé dur réside dans l'envolée des cours des autres grandes cultures à partir de 2006. La demande US en maïs pour la production d'éthanol et la demande chinoise de soja, ont redéfini les assolements mondiaux. Le blé est devenu en Amérique moins rentable que le maïs ou le soja. Et au sein de la catégorie blé, c'est le blé dur qui est la culture la plus technique, et paradoxalement c'est lui qui a le moins profité de la hausse générale des cours.

Cours comparés des maïs, des sojas, des blés de printemps et des blés durs aux Etats Unis 100 au premier juillet 2006



Source : MGEX, bourse de Minneapolis



L'étude de la courbe permet de voir qu'en 2007/08, le blé est la culture dont les cours se sont le plus envolés. Mais depuis lors, il a toujours été surpassé par les maïs et les sojas. Sauf pendant une courte période à la fin de l'hiver 2011. Mais au printemps 2012, au moment des semis soja et maïs étaient beaucoup plus attractifs pour les producteurs.

> L'absence d'instrument de couverture à terme

Le marché du blé dur était l'un des marchés des grains les plus réglementés. Le CWB régnait en maître sur le marché mondial. L'UE, (qui est le premier producteur de blé dans le monde si on la prend comme un tout), pratiquait des droits de douane élevés et a eu recours à des taxes à l'exportation pour protéger son marché des fluctuations mondiales. Le marché turc est sous la gouvernance du TMO et il en va de même en Algérie avec l'OAIC et en Tunisie avec l'OTC.

Si les marchés turc, tunisien et algérien sont toujours fortement encadrés, les marchés européen et canadien ont été libéralisés. La crise de 2007/08 a poussé les cours du blé dur à des sommets jamais atteints (1 000 \$/t), une nouvelle poussée de fièvre est intervenue en 2010/11 et la campagne 2014/15 s'annonce d'ores et déjà comme mémorable.

Les opérateurs finaux, qui sont des industriels, ne peuvent se couvrir sur un marché à terme des brusques écarts de prix qu'ils subissent. Plusieurs tentatives, de mise en place de tels marchés ont été engagées depuis 2010, mais elles ont toutes échouées. Le blé dur est rebelle aux marchés à terme pour des raisons qui restent en partie des mystères. Certes, ce marché est étroit, mais le marché de l'avoine l'est encore plus et pourtant un marché à terme fonctionne à Chicago.

Il n'en reste pas moins que les opérateurs, comme les producteurs, sont complètement démunis face à de brusques hausses des cours, alors qu'ils en étaient largement épargnés du temps où le marché européen était fortement réglementé. Celui-ci est, désormais, complètement libéralisé. Il n'y a, dans l'UE, pour le blé dur, ni droit de douane, ni restitution. Le marché est ouvert aux 4 vents et comme c'est le plus gros marché de consommation du monde avec des utilisations intérieures de quelque 8 Mt, c'est ce marché qui manque le plus de visibilité dans le monde.

On ajoutera que ce marché souffre aussi d'un manque de transparence. A la différence de l'USDA, le Conseil international des céréales publie des statistiques assez complètes et d'excellente facture sur le blé dur. La Commission européenne, publie mensuellement des bilans. Mais, malheureusement, ni la Commission, ni le CIC ne publient de bilans détaillés par Etat membre. C'est particulièrement pénalisant dans la mesure où le marché européen du blé n'est plus que l'addition des marchés de ses membres depuis qu'on y importe et on exporte librement sans entrave commerciale ou sanitaire.

Facteurs conjoncturels : récoltes médiocres tant en quantité qu'en qualité

En 2014/15 le marché du blé dur connaît une grave crise conjoncturelle. La récolte chute en volume de 12% et est d'une piètre qua-

lité. La production est inférieure à la consommation, le commerce mondial est envisagé en hausse et les stocks devraient atteindre des profondeurs méconnues.

> Récolte mondiale en forte chute

La récolte mondiale de blé dur est la pire depuis des décennies. Pratiquement tous les pays qui comptent pour le blé dur mondial sont affectés comme le montre le tableau ci dessous.

Recul de production de blé dur en 2014 par rapport à 2013 dans le monde

| | |
|------------------|--------|
| Syrie | - 50 % |
| Turquie | - 30 % |
| Canada | - 26 % |
| Espagne | - 22 % |
| Algérie | - 16 % |
| Maroc | - 16 % |
| Grèce | - 14 % |
| Australie | - 13 % |
| Monde | - 12 % |
| Union européenne | - 11 % |
| France | - 11 % |
| États Unis | - 8 % |
| Italie | - 6 % |
| Mexique | - 2 % |
| Tunisie | 60 % |

Source CIC en %

Le recul de la production au Moyen-Orient est dû à l'importante diminution des surfaces récoltées, à la forte sécheresse en Turquie et à guerre en Syrie qui nuit gravement à toute activité économique en général et à la production de céréales en particulier. La Syrie qui fut exportatrice de blé dur est maintenant devenue importatrice. Et tant que la situation dans cette région du monde n'aura pas retrouvé une certaine stabilité il y a fort à craindre, qu'il en résulte des tensions sur le marché du blé dur.

Dans l'UE, la baisse de production tient pour l'essentiel à la baisse des surfaces. Le Maghreb, à la seule exception de la Tunisie, connaît une nouvelle année de mauvaise récolte causée par des conditions climatiques adverses. Arrêtons nous sur la situation du Canada, qui encore une fois a un impact majeur sur l'équilibre mondial du marché

> Récolte record au Canada en 2013 mais moyenne en 2014

Les conditions climatiques en 2013 ont été au Canada presque parfaites pour la croissance des céréales et des oléagineux. Nombre d'opérateurs s'attendaient donc à une excellente récolte. Mais c'est une récolte miraculeuse qu'ils ont finalement découverte. La moisson de blé dur canadienne est, en 2013, supérieure de plus de 40 % à celle de l'année précédente, et elle surpasse de 37 % les moyennes quinquennale et décennale.

Statcan, l'organisme statistique canadien, n'a fait apparaître, dans ses statistiques cette récolte miraculeuse que le 6 décembre 2013 alors que la récolte était achevée depuis le 15 octobre. Le chiffre définitif de la production a été arrêté à 6,5 Mt. La prévision publiée le 4 octobre 2013 était de 5,5 Mt, alors que 83 % des blés durs avaient été récoltés selon le « crop report » du ministère de l'agriculture du gouvernement de la Saskatchewan. Cette mauvaise appréciation de l'ampleur de la récolte a eu des conséquences sur le marché, car un million de tonnes en plus ou en moins c'est ce qui fait passer le bilan mondial d'une situation de déficit à une situation d'excédents. Elle a amplifié la chute des cours. Mais elle a aussi provoqué un grand désordre sur le marché.

Les grains exportés au départ du Canada doivent d'abord être transportés depuis les Prairies vers les ports capables de charger des bateaux aptes à la navigation maritimes. Ce transport se fait essentiellement par train. Or ceux-ci ont été complètement engorgés pendant l'hiver 2013/14 en raison de l'importance de la récolte de grain et de la demande de produits pétroliers. C'est tout la chaîne logistique qui en a pâti. On a assisté à des retards de chargements des bateaux et, à la fin, les opérateurs se sont retirés du marché pour se consacrer uniquement à l'exécution des contrats en cours. Le CIC a interrompu la publication des cotations à l'exportation du blé dur du Canada entre avril et mai 2014. Le pays n'était plus disponible pour vendre ses grains. Au final le Canada a tout de même réussi à exporter plus de 5 Mt de blé dur à travers le monde, tout en gardant un stock de report de 1,8 Mt

Pour la campagne 2014/15, la situation est bien différente. Le Canada ne devrait récolter « que » 4,7 Mt soit presque 2 Mt de moins que 2013. Mais ce chiffre n'apparaît comme très bas qu'en raison l'importance de la récolte 2013. En revanche, ce niveau de production est tout à fait en ligne tant avec la moyenne quinquennale qu'avec la moyenne décennale qui sont toutes deux de 4,7 Mt. La moyenne cache, elle même, des écarts importants entre les hauts et les bas. Entre 2010 et 2013, la production passe de 3Mt à plus de 6,5 Mt ! Une production dans la moyenne est donc une récolte appréciable. Le Canada ne connaît pas de catastrophe en 2014.

Néanmoins, la campagne 2014/15 va s'achever sur un bilan tendu. Les prévisions d'exportation sont de 4,7 Mt, ce qui ne laisserait qu'un stock de report de 1 Mt au 31 juillet. La nouvelle récolte canadienne n'est disponible qu'à compter du 15 octobre. Le stock de report au 31 juillet doit donc inclure 2 mois et demi d'utilisation. En fait un stock au 31 juillet proche de 1 Mt équivaut à un stock proche de zéro au 15 octobre.

> Consommation supérieure à la production

La consommation de blé dur est peu sensible aux variations de prix. Ainsi si la Turquie produit moins de blé dur, elle en importe plus. La Syrie, qui fut exportatrice de blé dur, est devenue importatrice en raison des troubles que connaît ce pays. On pourrait multiplier les exemples. Cependant on constate que depuis 2007/08, la consommation qui n'avait cessé de croître au cours des années précédentes a commencé à se stabiliser et, à décroître. Ce phénomène n'est pas facile à cerner statistiquement. Cette réduction des utilisations doit tenir à plusieurs facteurs. Mais le plus important

⁽²⁾ <http://www.epa.gov/ttnchie1/ap42/ch09/final/c9s09-5.pdf>

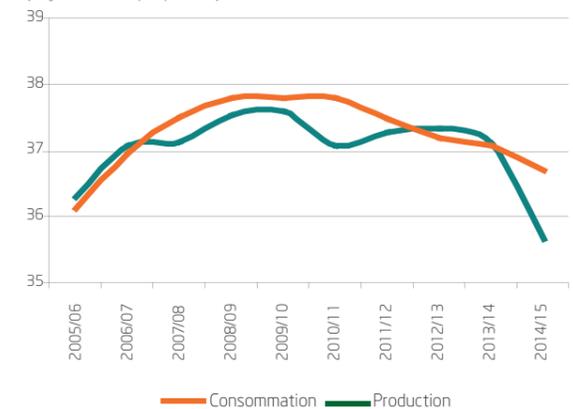
doit être une substitution partielle de blé tendre vitreux dans la fabrication de certaines pâtes dans des pays où cela est possible commercialement et légalement, par exemple aux Etats-Unis⁽²⁾.

Une autre raison doit être l'amélioration des taux d'extraction de farine et de semoule dans les process industriels. Enfin il est probable que les taux de perte décroissent en raison à la fois du prix du blé dur et de l'amélioration des techniques de manipulation des grains.

Mais au-delà de ces constatations le fait est que les utilisations de blé dur ne déclinent pas dans la même proportion que la production. Les utilisations de blés durs connaissent en fait des évolutions géographiquement contrastées. Dans les pays où la réglementation et le goût des consommateurs tolèrent des substitutions entre céréales, les utilisations industrielles de blé dur sont susceptibles de varier en fonction des prix. Dans les pays où les habitudes de consommation et au surplus la réglementation réduisent fortement les substitutions, la demande de blé dur de qualité restera importante et pourra créer des tensions sur les prix.

Production et consommation de blé dur dans le Monde (en Mt)

(Moyenne mobile quinquennale)



Source CIC

> Le commerce mondial sera en 2014 supérieur à celui de 2013

Les importations mondiales de blé dur continuent de croître Certains des pays où l'on constate une réduction de surfaces ensemencées se sont mis à importer le blé dur qu'auparavant ils produisaient. Deux pays en particulier mettent en lumière ce phénomène les Etats-Unis et la Turquie L'un et l'autre étaient des exportateurs nets, ils sont désormais l'un et l'autre importateur net. Aux Etats-Unis c'est la concurrence dans les assolements qui explique le déclin de la production de blé dur. En Turquie, trois facteurs se combinent. La réduction des surfaces dédiées au blé dur. La croissance de l'industrie d'exportation des pâtes. Et enfin le nombre de réfugiés et de personnes déplacées en Syrie et en Irak (plus de 5 millions de personnes selon l'UNHCR) crée un besoin à l'importation. La Turquie est le pays le plus à même de fournir des denrées de base à ces personnes tant en raison de l'importance de son industrie agroalimentaire de sa situation géographique.